

FLEURIEUX-SUR-L'ARBRESLE



RHONE

Publié le 12 mai 2026

Délibération du CCAS du 6 mai 2026

Nombre de Conseillers

En exercice : 9

Présents : 8

Pouvoir : 1

Votants : 9

Date de Convocation du CCAS :

23 avril 2026

Présents : Diogène BATALLA, Isabelle BLANCHIER, Aymeric GIRARDON, Evelyne GIRARDON, Jean-Michel GOLFIER, Caroline MIRANDA, Isabelle VERCHERE et Sophie VERCHERE.

Excusée : Carine GRANDJEAN (pouvoir donné à Caroline MIRANDA).

L'an deux mil vingt-six, le six mai à dix-neuf heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Fleurieux-sur-l'Arbresle se sont réunis en mairie, après convocation légale.

2026-05 Délibération relative à l'affectation du résultat 2025 sur le budget 2026

Rapporteur : Caroline MIRANDA

Caroline MIRANDA, vice-présidente du CCAS, expose aux membres du CCAS que l'exercice 2025 du budget du CCAS de la commune dégage un résultat d'exploitation de 1 529,24 €.

Elle propose d'affecter l'intégralité du résultat 2025 de 1 529,24 € au compte 002 Report en recettes de fonctionnement du budget 2026 du CCAS de la commune.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration du CCAS décident à l'unanimité :

- **D'AFFECTER** le résultat de l'exercice 2025 d'un montant de 1 529,24 € au compte 002 Report en recettes de fonctionnement du budget 2026 du CCAS de la commune.

La Vice-Présidente du CCAS
Caroline MIRANDA

La secrétaire de séance,
Sophie VERCHERE